

Le Grand Chalon mène depuis plusieurs années, une politique volontariste de rénovation énergétique de l'Habitat.

Afin d'aider **les particuliers** à établir un diagnostic simplifié de leurs consommations énergétiques et par la même, de les inciter à engager une démarche d'amélioration de leur logement l'Espace Habitat Conseil propose un nouvel instrument aux habitants du Grand Chalon.

Ainsi, l'Espace Habitat Conseil du Grand Chalon avec l'appui de l'ADEME et de la Région Bourgogne Franche Comté met gratuitement à la disposition des grands chalonnais une mallette didactique composée de différents outils pour mesurer leurs consommations d'électricité et d'eau, mais également évaluer le confort thermique et la qualité de l'air de leurs logements.

Pour se faire, 4 wattmètres, un débitmètre, un sablier de douche, un thermomètre à sonde (pour l'eau chaude), un thermomètre infrarouge, un enregistreur de CO2, un enregistreur de COV (également thermomètre et hygromètre), un thermomètre de réfrigérateur et de congélateur, ainsi que les modes d'emploi des outils très simples et explicites mais également des fiches de suivi de consommations et de solutions pour les réduire sont donc mis à la disposition de l'emprunteur gratuitement.

Evidemment, cette mallette est un outil de sensibilisation permettant de connaître réellement ses consommations énergétiques mais ne se substitue pas à un diagnostic énergétique réalisé par un professionnel.

Pendant combien de temps la mallette est mise à disposition ?

Les usagers auront la possibilité d'emprunter la mallette, sous réserve de disponibilité, pour une durée de 11 jours comprenant 2 week-ends.

Comment réserver cette mallette ?

Il suffit d'appeler l'Espace Habitat Conseil du Grand Chalon au 03 58 09 20 45

Lors de ce contact téléphonique un conseiller conviendra avec l'utilisateur d'une date et d'un horaire de rendez-vous afin de venir retirer la mallette.

Quand les rendez-vous sont fixés ?

Les rendez vous seront fixés avec l'utilisateur, de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

La mallette pourra ainsi être mise à disposition les vendredis.

La mallette devra être rendue le mardi 11 jours plus tard.

Où venir chercher la mallette une fois réservée ?

La mallette sera disponible à :

L'Espace Habitat Conseil du Grand Chalon

7 rue Maugey

71100 CHALON SUR SAONE

Quelles pièces sont à fournir pour réserver la mallette :

Le prêt est formalisé par une convention de prêt et sous conditions de présenter et de fournir :

- Une pièce d'identité
- Un justificatif du domicile récent (quittance EDF, téléphone, etc.)
- Un chèque de caution d'un montant de 250 € libellé à l'ordre de : « Trésor Public »

Si l'utilisateur souhaitait aller plus loin dans sa démarche, un conseiller Espace Info Energie pourrait le recevoir ou le recontacter à l'issue du retour de la mallette.